



QUELQUES MOTS DE NOTRE ÉVÊQUE

PUBLICATION: 14 DÉCEMBRE 2005

125^E ANNIVERSAIRE DE LA PREMIÈRE MESSE À SAINT-JACQUES

Le 30 octobre, j'avais la joie de m'unir aux fidèles de Saint-Jacques pour souligner le 125^e anniversaire de la première messe célébrée sur le territoire de la paroisse en 1880. Je félicite le comité organisateur de cette célébration; il est important de nous rappeler nos racines, notre histoire. Célébrer un 125^e anniversaire de première messe, c'est nous rappeler le mystère de la première Cène, c'est nous rappeler le service que Jésus a rendu à l'humanité, c'est nous rappeler le service généreux et quotidien des pasteurs qui célèbrent l'Eucharistie. Soulignons que de 1880 à 2005, la paroisse Saint-Jacques a eu 13 curés et 18 vicaires; qu'il y eut 6 806 baptêmes, 1 537 mariages et 2 261 sépultures. En 1918, 53 sont morts de la grippe espagnole, dont 31 enfants.

PREMIÈRE MESSE DE L'HISTOIRE

Saint Matthieu nous rapporte une parole extraordinaire de Jésus: « Le plus grand parmi vous sera votre serviteur. » Nous pouvons en être assurés, celui qui fut le serviteur le plus effacé, le plus dévoué, le plus humble, le plus efficace, ce fut Jésus lui-même qui a donné sa vie pour ses amis. C'est lui, la veille de sa passion, qui s'est mis à laver les pieds de ses disciples, au moment d'instituer la sainte Eucharistie. Il est important de rappeler la première messe de l'histoire, celle du Jeudi saint. L'Évangéliste saint Jean ne nous rapporte pas l'institution de l'Eucharistie, mais le fait du lavement des pieds. « Avant la fête de la Pâque, Jésus, sachant que son heure était venue de passer de ce monde au Père, ayant aimé les siens qui étaient dans le monde, les aima jusqu'à la fin. Au cours d'un repas, il se lève de table, quitte son manteau et prenant un linge, il s'en ceignit. Puis il verse de l'eau dans un bassin et il se met à laver les pieds des disciples et à les essuyer avec le linge dont il était ceint. Il vient donc à Simon qui lui dit: 'Toi, Seigneur, me laver les pieds!' Jésus lui répond: 'Ce que je fais, tu ne le sais pas maintenant, tu comprendras plus tard.' 'Tu ne me laveras pas les pieds, lui dit Simon. Non jamais.' Jésus lui répondit: 'Si je ne te lave pas, tu n'as pas de part avec moi.' 'Alors Seigneur, lui dit Simon, pas seulement les pieds, mais aussi les mains et la tête.' Quand il leur eut lavé les pieds, qu'il eut repris ses vêtements et se fut remis à table, il leur dit: 'Comprenez-vous ce que je vous ai fait? Vous m'appelez Maître et Seigneur et vous dites bien, car je le suis. Si donc je vous ai lavé les pieds, moi le Seigneur et le Maître, vous aussi, vous devez vous laver les pieds les uns aux autres. Je vous ai donné l'exemple pour que vous agissiez comme j'ai agi envers vous'. » Quelle première messe! Quel exemple donné! Comme le chante si bien Robert Lebel: « Comme lui savoir dresser la table, se lever chaque jour et servir par amour comme lui. »

PÈRE LOUIS-CÔME D'AMOURS

Le père Louis-Côme D'Amours qui a célébré la première messe, était né à Trois-Pistoles, le 20 septembre 1841. Il a été ordonné prêtre dans la cathédrale de Chatham par Mgr James Rogers. Il avait 37 ans. Il fut d'abord vicaire à Saint-Louis-de-Kent pendant un an, puis il fut nommé curé de la paroisse de Caraquet et il ne demeura là aussi qu'une seule année. En 1880, il devient le curé fondateur de la paroisse de Notre-

Dame-du- Madawaska ou Notre-Dame-du-Petit-Sault à Edmundston, dont il sera le pasteur jusqu'à sa mort en 1908. Il eut pendant 12 ans la fonction de desservir la Mission attenante de Saint-Jacques jusqu'en 1892, année où Saint-Jacques fut érigé en paroisse. En 1880, la mission de Saint-Jacques comptait 98 familles. Aujourd'hui, la population est de 4 482 personnes dont 1 367 familles. Alors que l'on dit que la population globale du Nouveau-Brunswick s'est abaissée de 4% par rapport au dernier recensement, il est heureux de constater ici cette explosion de toute une population.

MINISTÈRE EXIGEANT

Les missionnaires, les curés et les vicaires qui se sont succédés ici à Saint-Jacques, n'avaient qu'un but, celui d'apporter la bonne Nouvelle de Jésus en formant jour après jour une communauté chrétienne des plus vivantes, en témoignant de l'exemple de Jésus se faisant le serviteur de tous, en étant fidèles aux jours de bonheur comme aux jours difficiles, à la mission qui leur était confiée. Cette mission de pasteur était exigeante et elle le demeure toujours. La législation actuelle de l'Église exige de tout pasteur qu'il soit remarquable par sa saine doctrine et ses moeurs intègres et qu'il soit mû par le zèle apostolique. « Le pasteur est tenu d'annoncer la Parole de Dieu; c'est pourquoi il doit veiller à ce que les laïcs soient instruits des vérités de la foi surtout par l'homélie et par la formation catéchétique à dispenser. Il favorisera aussi les oeuvres par lesquelles est stimulé l'esprit évangélique, y compris ce qui regarde le domaine de la justice sociale. Il apportera un soin à l'éducation catholique des enfants et des jeunes; il s'efforcera par tout moyen, en y associant aussi les fidèles, à ce que l'annonce de l'Évangile parvienne à ceux qui se sont éloignés de la pratique religieuse ou qui ne professe pas la vraie foi. »

MINISTÈRE MERVEILLEUX

« Le pasteur veillera à ce que la sainte Eucharistie soit le centre de l'assemblée paroissiale des fidèles; il s'efforcera à ce que les fidèles soient conduits et nourris par la pieuse célébration des sacrements et en particulier qu'ils s'approchent fréquemment de la sainte Eucharistie et de la pénitence; il s'efforcera aussi de les amener à prier, même en famille, et de les faire participer consciemment et activement à la sainte liturgie que tout pasteur dirigera dans sa paroisse. Pour remplir avec zèle sa charge de pasteur, il s'efforcera de connaître les fidèles confiés à ses soins; il visitera les familles, prenant part aux soucis des fidèles, surtout à leurs inquiétudes et à leurs deuils, en les soutenant dans le Seigneur, et en les reprenant également avec prudence s'ils venaient à faillir en quelque manière; il aidera d'une charité sans bornes les malades, particulièrement les mourants, en les réconfortant avec sollicitude par les sacrements et en recommandant leur âme à Dieu; il entourera d'une attention spéciale les pauvres, les affligés, les isolés, les exilés ainsi que ceux qui sont aux prises avec des difficultés particulières; il s'appliquera encore à soutenir les époux et les parents dans l'accomplissement de leurs devoirs propres et favorisera le développement de la vie chrétienne en famille. Le pasteur reconnaîtra et soutiendra la part propre que les laïcs ont dans la mission de l'Église. Il coopérera avec son propre évêque et le presbyterium du diocèse en travaillant aussi à ce que les fidèles aient le souci de la communion dans la paroisse et qu'ils se sentent membres tant du diocèse que de l'Église tout entière. » Je n'ai fait que souligner trois points de la législation de l'Église: les responsabilités d'un pasteur sont des plus grandes; il ne pourrait pas les remplir s'il ne pouvait compter sur la grâce de Dieu et sur les prières et la collaboration de tous les fidèles.

+ François Thibodeau

+ François Thibodeau, c.j.m.
Évêque d'Edmundston